

Bouffes n'ont obtenu aucune réponse. Ces faits, rapprochés de divers documents tombés entre nos mains par la fortune des armes, prouvent que les calomnies formulées contre la France et son gouvernement ont été assez habilement répandues pour trouver créance à l'étranger.

Je crois donc de mon devoir de faire une déclaration à laquelle je désire de donner la plus grande publicité possible. Aucun prisonnier n'a subi et ne subira de mauvais traitements. Les crimes délinquants par les lois, tels que l'espionnage, le vol, l'assassinat, seront seuls poursuivis, mais en observant les formes juridiques.

La France, qui a toujours été au premier rang des nations policées, tient à honorer de son point de vue la conduite sauvage de ses adversaires. Libres à eux de se déshonorer par des actes d'une cruauté froide, dont l'histoire moderne ne présente pas d'exemple, nous ne les suivrons pas dans cette voie.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour faire remarquer qu'en défendant son autonomie, la France a droit à l'appui et aux sympathies du monde entier, car elle défend la cause de la liberté des peuples contre l'oppression, de la civilisation contre la barbarie. Ou aboutira le dix-neuvième siècle si l'on s'habitue à brûler les fermes et les villages, à enlever les habitants des campagnes, les notables des villes, pour les mettre à rançon, comme le font les Prussiens dans les départements qu'ils parcourent en les dévastant? A un funeste retour aux plus vistes pratiques des routiers du moyen-âge, à une rétrogradation vers la barbarie.

L'Europe doit y prendre garde. L'Allemagne elle-même doit ouvrir les yeux et craindre d'expier par la servitude et des maux sans nombre, des triomphes éphémères peut-être, et qui lui coûteront plus de larmes qu'elle n'aura répandu de sang.

Le commissaire de la défense nationale dans les départements du Nord,
A. TESTELIN.

Le Maire et les Adjoints de la ville de Roubaix, ont l'honneur d'informer leurs concitoyens qu'ils se recevront et ne rendront de visites, et n'ouvriront aucune carte, à l'occasion du jour de l'an.

Les frais résultant de ces visites seront remplacés par la cotisation ci-après indiquée, qui sera versée dans la caisse des ambulances des mobilisés de Roubaix.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que l'administration municipale remplace les frais de cartes de visites et autres charges qu'incombent le jour de l'an, par une souscription à la caisse des ambulances des gardes nationaux mobilisés de Roubaix.

Nous recevons, en effet, en même temps l'avis qui précède, la cotisation des premiers magistrats de notre cité. Nous pouvons qu'applaudir à cette généreuse pensée qui rencontrera, nous n'en doutons pas, de nombreux imitateurs et, dans cet ordre d'idées, nous ouvrons, dans nos bureaux, une souscription dont le produit sera versé dans la caisse du comité. Nous publierons chaque jour, la liste des personnes qui emplacements des frais de visites du nouvel an par une offrande en faveur de nos mobilisés malades ou blessés.

Liste des personnes qui emplacements des visites, cartes de visites du nouvel an par une offrande pour les ambulances des mobilisés de Roubaix.

MM. C. Descat, maire fr. 100
Lagache 100
Duthoit 100
Dewarlez 50

Deuxième liste.
Gustave Wattinne fr. 50
Yvonne Hovelacqua 50
Gustave Ferraille 5
Le docteur Martin 15
Joseph Pollet père 20
Dutour-Ferrier 10
Charles Dubar 10
Eugène Dubar 10

FOURNEAUX ECONOMIQUES

Plusieurs signataires à la souscription de la liste des fourneaux ayant refusé de verser le terme de décembre, la commission chargée de recueillir les personnes qui ont adhéré à cette souscription ont été mal comblées dans les explications fournies à ce sujet.

Il a été dit que :
La signature donnée engageait jusqu'à fin de chaque mois un reçu serait enté.

Passez fin décembre, la crise continuant, une nouvelle démarche se ferait pour demander un règlement nouveau.

La commission constate que partout le meilleur accueil a été fait à ces propositions, et surtout elle a trouvé le désir de venir en aide à une institution si utile, si les circonstances l'exigeaient.

Avant ce bon vouloir évident de toute la population charitable de Roubaix, il est curieux qu'un simple mandendu existait et les personnes qui se refusent à payer ne souscrit par elles mensuellement fin décembre.

Les fourneaux économiques sont aujourd'hui institution d'utilité publique qu'il est impossible de laisser tomber.

Les recrus en souffrance sont donc présentés à la fin du mois, et nous avons la confiance que pas un ne nous viendra im-payer.

Le devoir de la commission est de ne pas cacher sa situation fin décembre; nous publierons à cette date notre inventaire et la liste de nos coopérateurs.

BARBOTIN.
E. BOUHON.
VINCENT CLARIS.
BENJAMIN DESCHAMPS.
DUBLÉ.
LÉON DUTHOIT.
RICHARD DESROUSEAUX.
FRANÇOIS ERNOUL.
EMILE FLORIN.
CHARLES MAZUREL.
MARTIAL.
EMILE MORELLE.
F. PLOYETTE.
PAUL SCRÉPEL.

Une personne ayant habité de longues années le nord de la Russie et ayant vu les effets désastreux de la congélation, recommande à toute personne qui serait atteinte par la gelée, d'éviter avant tout de se mettre auprès du feu ou d'entrer dans un appartement chauffé avant d'avoir été préalablement frictionné avec de la neige que l'on renouvelle dès qu'elle devient compacte, ou, à défaut de tout autre étoffe de laine; de plus, de ne jamais mouiller le membre gelé soit avec de l'eau chaude ou froide avant que la circulation du sang ne soit rétablie, ce que l'on peut constater en voyant la tâche blanche, signe de gelée, disparaître.

Dernières nouvelles

On nous écrit de Saint-Quentin qu'il est malheureusement vrai que tous les membres composant le conseil municipal de cette ville ont été faits prisonniers et envoyés en Prusse pour n'avoir pas voulu imposer leurs concitoyens déjà ruinés par les réquisitions précédentes.

Le *Libéral de Cambrai* signale l'approche de l'ennemi en ces termes :

« L'armée prussienne s'avance vers le Nord; ses éclaireurs ont paru dans plusieurs villages de nos environs.

Ce matin vers neuf heures, vingt uh-lans venant de Fins, où ils avaient passé la nuit, sont arrivés à Masnières. Deux d'entre eux sont montés sur une hauteur pour voir si l'on ne découvrirait rien du côté de Cambrai.

Pendant ce temps-là les autres ont coupé les fils télégraphiques; puis tous sont remontés à cheval et ont repris la direction de Bonavis.

On nous affirme aussi que les Prussiens sont entrés à Bapaume et occupent plusieurs villages des environs, entre autres Beugnies et Frémicourt où ils seraient cantonnés au nombre de cinq cents environ.

Depuis hier, les trains s'arrêtent à Rœux les habitants de cette commune fuient l'ennemi.

Hier, 25 uh-lans sont entrés à Masnières, arrondissement de Cambrai.

Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.)

Le Mans, 26 décembre.

Le général Chanzy a protesté contre le commandant général prussien, à Vendôme, contre les violences inqualifiables exercées par les Prussiens à Saint-Calais, malgré le bon traitement des prisonniers allemands malades. La protestation dit : Vous ajoutez à cela l'injure gratuite, et vous avez prétendu que nous étions vaincus. Cela est faux, nous avons battu et tenu en échec depuis le 4. Nous lutterons au prix de tous les sacrifices, nous lutterons à outrance, sans trêve ni merci. Nous ne combattons plus des ennemis loyaux, mais des hordes de dévastateurs qui veulent la ruine et la honte d'une nation qui prétend conserver son honneur, son indépendance et son rang.

A la générosité avec laquelle nous traitons les prisonniers blessés, vous

répondez par l'insolence, l'incendie et le pillage. Je proteste au nom de l'humanité et du droit des gens que vous foulez aux pieds.

Saarbruck, 27 décembre.

On mande de Versailles, en date du 24, que l'aide-de-camp Waldersee, qui était chargé d'une mission au quartier-général du prince Frédéric-Charles, est revenu ici.

Dans les cercles français on dit que Bourbaki se dirige vers l'Est. Il paraît qu'il veut agir contre Werder.

Londres, 28 décembre.

Le *Times* dit que la Porte considère la conduite du prince Frédéric-Charles comme illégale, irrespectueuse; elle opposera dans la Conférence toute discussion touchant les principautés.

Trochu approvisionne le Mont-Valérien, comme s'il projetait de s'y retirer, dans un camp fortifié au bas du fort, en cas que Paris capitule.

Berlin, 27 décembre.

Le *Staatsanzeiger* publie la note de M. de Bismark, en date du 14, à l'ambassadeur de la Confédération de l'Allemagne du Nord, à Vienne. Il est dit dans cette note que ce n'est pas seulement des égards pour le traité de Prague, mais aussi le désir d'entretenir avec le puissant empire voisin les relations qui répondent au passé commun ainsi qu'aux sentiments et aux besoins de deux populations qui m'engagent à exposer au gouvernement autrichien le point de vue auquel se place le gouvernement du roi vis-à-vis de la réorganisation des rapports allemands.

La note exprime la conviction que l'Autriche n'attend, ni demande que les dispositions du traité de Prague doivent rendre plus difficile le développement des jays allemands voisins.

La note dit ensuite que la prochaine satisfaction des efforts nationaux et des besoins du peuple allemand donnera au développement ultérieur de l'Allemagne une stabilité et une sécurité qui peuvent être accueillies de toute l'Europe et surtout des pays voisins de l'Allemagne non seulement sans appréhension mais avec satisfaction.

Madrid, 24 déc.

Les Cortès ont adopté par 137 voix contre 14, la proposition de M. Robledo de dissoudre le Cortès le 31 décembre. M. Topete s'est opposé à la proposition il a déclaré qu'il se retirerait.

Un décret de Bordeaux annonce que la poste acceptera les lettres pour expédier à Paris par moyen de décrets patentés. Le poids des lettres ne devra pas excéder 4 grammes; le port sera de 1 franc. Les mots : Paris par Moulins, Allier, devront être ajoutés après l'adresse.

Munich, 27 décembre.

Dans son rapport sur l'alliance constitutionnelle M. Yorg propose de la rejeter et d'entamer de nouvelles négociations avec la confédération du Nord afin de conclure une plus large alliance basée sur le développement du traité d'alliance offensive et défensive, et de l'extension de cette union constitutionnelle (qui existe par le traité Duanier) sur les autres affaires d'intérêt commun.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille AUGUSTE HERBAY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame JULIE-JOSÈPHE CORKET, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le jeudi 29 courant, à neuf heures, en l'église St-Martin.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue n° 48. 604

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille TRUFFAUT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame ELLEZILLA TRUFFAUT, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le jeudi 29 courant à 3 heures après-midi, en l'église St-Martin.

L'assemblée à la maison mortuaire Grande-Rue, n° 30. 603

AVIS

La société de Crédit Industriel et de Dépôts du Nord, 26, rue du Pays, à Roubaix, se charge de l'achat et de la vente des valeurs françaises et étrangères, des obligations des villes de Lille, Gand, Bruxelles, Anvers, Liège, etc., et du département du Nord, dont le premier tirage aura lieu le 2 janvier prochain. 597

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 29 DÉCEMBRE 1870.

— 50 —

LA

GUERRE DU NIZAM

PAR MÉRÉY

XX

UN BAL DE NOCES AU BENGALÉ.

SUITE

— Le présent n'existe pas. —

La contredanse finissait avec ces paroles. Le colonel Douglas conduisait Arinda vers Octavie, au moment où Amalia et M. Tower arrivaient aussi de l'autre côté, avec le nabab.

Pendant que des formules de politesse européenne et d'hospitalité indienne s'échangeaient entre nos personnages, sir Edward avait regagné son poste d'observation sur le seuil de la porte, pour attendre Nizam. « Quelle femme ! disait-il dans un monologue mental qui agitait silencieusement ses lèvres; quelle femme ! Si je n'avais qu'un seul bon sens dans la tête, je l'aurais déjà perdu avec ce démon ! Combien ai-je subi d'épreuves cruelles pour l'amour de cette comtesse !... Quelle femme !... elle veut se faire gagner comme un paradis !... Eh bien ! elle a raison. »

M. Tower était arrivé à ce bal de colons indiens avec son costume solennel des bals de Londres, et il s'était établi pompeusement au milieu des groupes de femmes créoles, en affectant de passer en revue toutes les garbes de fleurs qui jaillissaient au pied des murs de la vaste salle. De cette manière, il laissait toute liberté de regards à l'admiration dont il était enveloppé par le beau sexe indien. Lorsqu'il jugea que chaque femme l'avait suffisamment détaillé dans toutes ses perfections européennes, il coupa une branche d'*yucca gloriosa*, ornée de ses clochettes, et vint l'offrir à la comtesse Octavie, avec un mélange de respect et de familiarité qui devait laisser supposer bien des choses aux autres dames du bal.

Cependant la nuit arrivait; miss Arinda, légère et vive comme l'oiseau du Bengale, croisa ses bras avec les bras d'Amalia et d'Octavie, et ouvrit la marche, pour entraîner et guider les convives à la salle du festin. Les domestiques des deux sexes, que de réclamait pas le service de la table, continuèrent le bal.

Au repas, la conversation fut absorbée par la récente victoire du vallou des Taugs. Les colons, intéressés à la paix de leurs campagnes, accablèrent de questions le colonel Douglas, qui donna toute satisfaction à la curiosité de ses convives.

Douglas et Edward échangeaient souvent des signes et des regards d'intelligence compris d'eux seuls.

Après le repas, miss Arinda se leva pour ménager une surprise à la société. Elle courut à la salle voisine, se mit au piano, et aux premiers accords, tous les convives se levèrent avec des cris de joie, et firent cercle autour de la jeune artiste, reine de Nerbudda.

Edward, toujours préoccupé de l'absence inexplicable de Nizam, fit ses dispositions, comme si la vicroire de Doumar-Leyna n'eût pas anéanti les Taugs de ce canton. Profitant de la diversion favorable opérée par les accords du piano, il ferma les portes et les croisées basses, ne laissant à la circulation de l'air extérieur que les soupiraux étroits ménagés sous les cintres, à travers lesquels on voyait luire les étoiles et flotter les cimes des arbres; et, quand il eut reconnu que la maison était suffisamment défendue contre un hardi coup de main, il cessa de trembler pour sa comtesse Octavie; car, en supposant qu'une centaine de Taugs échappés au massacre vissent tenter une attaque folle et désespérée contre la forteresse de Nerbudda, les soldats-embusqués dans le voisinage auraient tout le temps nécessaire pour accourir avec leur agilité bien connue, et anéantir ce reste d'ennemis sur la terrasse de l'habitation.

Le colonel Douglas, plein de confiance en Edward, le laissait agir et calculer les chances comme il l'entendait dans sa sagesse; et, pour n'éveiller aucune alarme, il se tenait debout devant le piano d'Arinda, et tournait les feuillets de la partition.

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPOT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75
Drap bleu mat à 6 fr. 90
Drap castorine bleu 8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90
Drap castorine extra fin 15 fr. 75

AVIS AUX FAMILLES

Pour parer aux rigueurs de la saison:

1000 CABANS

EN DRAP BLEU

Confectionnés pour l'ordonnance militaire, sont mis à la disposition des familles,

au prix de fr. 25

596

En vente à la librairie J. Hebon, 1, rue Nain, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix: 75 centimes.

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON:

Lille, dép., Matin: 5.30 — 7 h. — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir: 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.

Roubaix, dép. — Matin: 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir: 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47

Tourcoing, dép. — Matin: 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir: 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin: 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir: 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE

Mouscron, (heure belge) dép. Matin: 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir: 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.

Tourcoing, (heure franç) dép. Matin: 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir: 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24

Roubaix, dép. Matin: 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir: 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36

Lille, arr. Matin: 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir: 2.19 — h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom

AVIS AU PUBLIC

Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étouffent Paris, l'administration est décidée à lire tout le possible, et même l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plure d'ignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances difficile où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'ordre même de leur transmission, les dépôts seront irréguliers, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris. On en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.